

# LE MAG



Bâtiment au 1<sup>er</sup> août 2024

DOSSIER P. 8

## LA MAISON DE SANTÉ

Le chantier avance à grands pas



© ALTER — visuel non contractuel

## SOMMAIRE

L'ÉDITO .....	3
ACTUALITÉS .....	4
DOSSIER .....	8
EN BREF... ..	12
PÊLE-MÊLE .....	16

# 6

LA COMMERCIALIZATION À BELLEVUE LES ARGOULTS

# 15

COMICE, ÉDITION 2024



© Lysianne Jacques

Magazine de la commune nouvelle de Jarzé Villages – N°4 – Septembre 2024 – Beauvau, Chaumont-d'Anjou, Jarzé, Lué-en-Baugeois – 11, rue de la Mairie – Jarzé – 49140 Jarzé Villages – Tél. : 02 41 95 40 03 – Mail : [mairie@jarzevillages.fr](mailto:mairie@jarzevillages.fr) – Directeur de la publication : Élisabeth MARQUET – Rédaction et crédits photos : Élus et agents de Jarzé Villages – Conception et graphisme : agence Mimosa Communication, Angers – Impression : Exaprint – Tirage : 1500 exemplaires – Imprimé sur papier certifié PEFC avec des encres végétales – N° ISBN en cours.

## L'ÉDITO

**L'été s'est installé difficilement, et avec lui,  
son lot de moments mémorables et de défis.  
Le parfum des vacances a été plus difficile à percevoir,  
pendant j'espère qu'elles vous ont été profitables et reposantes.**

La Fête de la Musique a une fois de plus réuni petits et grands autour de la Lyre Jarzéenne, du Folk Chaum Pas ou encore de «Voo Doo» qui a fait danser nombre d'entre vous jusque tard dans la nuit. Malgré une météo capricieuse qui a tenté de jouer les trouble-fêtes, Beauvau a été le temps d'un soir, le village qui nous a rassemblé. Merci à tous ceux qui ont fait de cette soirée un succès!

D'autres manifestations ont rythmé l'été comme les fêtes des écoles, le 13 juillet avec son magnifique feu d'artifice, la cérémonie d'ouverture des JO à la salle Saint-Michel, etc.

Dans notre village, mais pas seulement, cette même météo capricieuse a eu des répercussions moins joyeuses sur nos récoltes. Les agriculteurs de notre commune ont dû faire face à des conditions difficiles et les résultats sont malheureusement décevants cette année. Nous tenons à exprimer notre soutien à tous ceux qui travaillent sans relâche pour nourrir notre communauté tout en étant de vrais paysagistes.

Le comice agricole, quant à lui, reste un événement phare de notre été. C'est l'occasion de célébrer ces mêmes agriculteurs, de retrouver les pratiques anciennes, de découvrir les innovations agricoles et de partager des moments conviviaux. Là encore, merci à tous ceux qui mettent en valeur, le temps

d'une journée, notre patrimoine rural.

La rentrée se prépare pour les petits et les grands et, bien sûr, pour le conseil municipal qui devra poursuivre, améliorer, affiner les projets en cours afin qu'ils deviennent les réalités de notre vie villageoise.

**“Merci à tous ceux  
qui mettent en valeur  
(...) notre patrimoine  
rural.”**

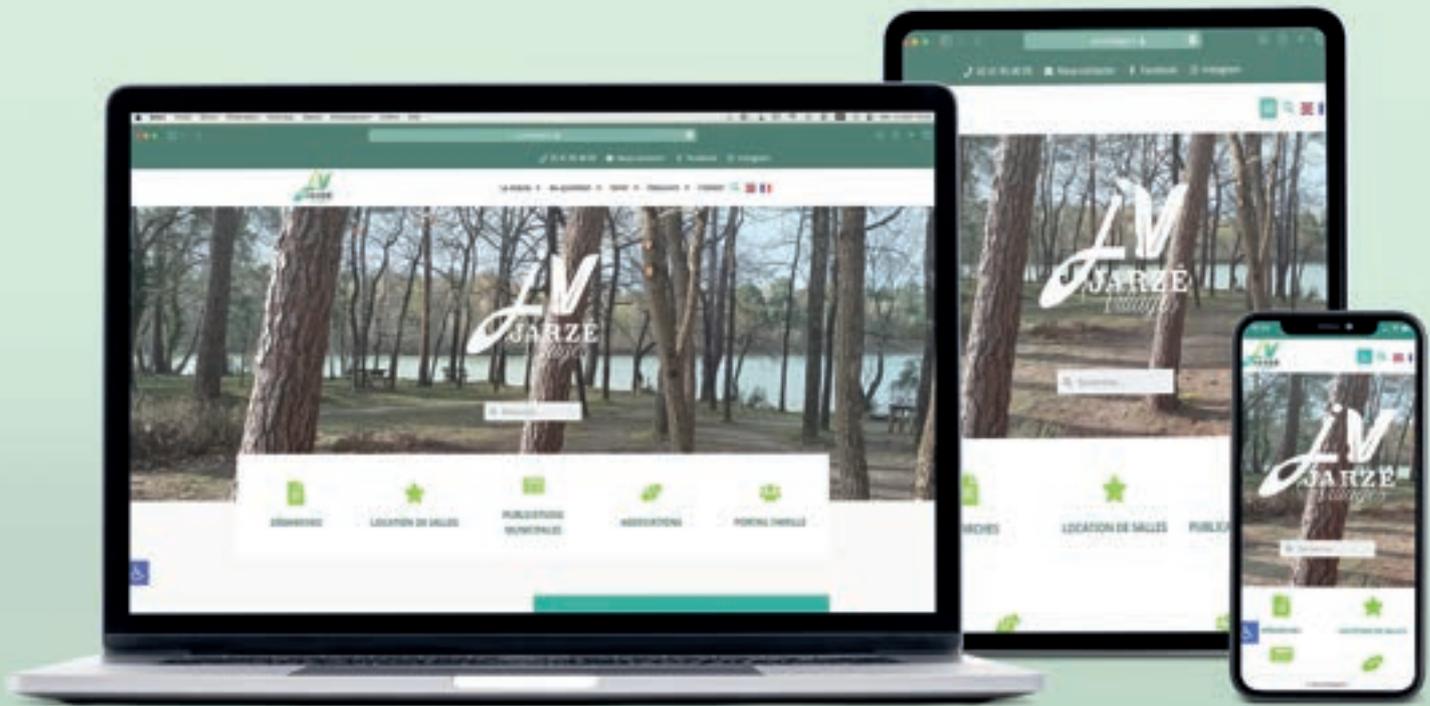
À votre écoute, nous restons à la fois mobilisés et disponibles. Ensemble, continuons à faire de Jarzé Villages un lieu de vie chaleureux et solidaire.

Bonne lecture à tous,

**Jean-Pierre BEAUDOIN**

*Premier adjoint et maire délégué  
de Chaumont-d'Anjou*





VIE MUNICIPALE

# Découvrez le nouveau visage de jarzevillages.fr

Votre site municipal a fait peau neuve ! Plus moderne, plus intuitif, [www.jarzevillages.fr](http://www.jarzevillages.fr) vous offre une expérience utilisateur améliorée pour mieux vous informer et vous servir.

## POURQUOI CETTE REFONTE ?

### ■ Une navigation simplifiée

Retrouvez plus facilement les informations qui vous intéressent grâce à une interface claire et ergonomique. Avec notamment un moteur de recherche performant et un menu de raccourcis vers les catégories les plus consultées !

### ■ Un contenu enrichi

Toutes les publications municipales à portée de clic (Mag, comptes rendus des conseils, délibérations, arrêtés...). Pour les compétences qui ne sont pas directement gérées par la commune, le site vous ouvre des liens directs vers les sites officiels de l'administration française ou des organismes concernés pour garantir la fiabilité des informations.

### ■ Une accessibilité optimisée

Le site est adapté à tous les supports : ordinateur, tablette, smartphone... Il dispose également d'outils d'accessibilité pour garantir l'accès de chacun : anglais, augmentation ou diminution des textes, niveaux de gris et de contraste, jeux de couleurs...

## QUELLES NOUVEAUTÉS ?

■ Un design moderne et un menu épuré pour une navigation plus agréable :

- **La Mairie** : démarches, locations de salles, publications, action sociale municipale...
- **Au quotidien** : l'ensemble des services qui impactent le quotidien...
- **Sortir** : la saison culturelle, le cinéma, les bibliothèques et l'ensemble des associations...
- **Découvrir** : l'agenda, l'annuaire des entreprises, les communes déléguées et le tourisme...

■ Des fonctionnalités améliorées : les événements de l'agenda ainsi que les actualités sont directement synchronisés avec l'application mobile IntraMuros !

■ Des espaces dédiés aux associations et aux entreprises de la commune. (Article ci-contre)

*« N'hésitez pas à explorer ce nouvel outil et à nous faire part de vos retours grâce au formulaire de contact ! »*

**Alexandra PRAIZELIN**

Adjointe au maire déléguée à la communication

# Associations, entreprises... des espaces pour vous !

Le nouveau site de Jarzé Villages est en ligne et offre une visibilité inédite aux acteurs locaux. Associations, commerçants, artisans, entreprises : c'est le moment de vous y faire une place !

## POURQUOI VOUS INSCRIRE ?

- **Augmenter votre visibilité** : mettez en avant vos activités et vos coordonnées auprès de tous les visiteurs du site communal.
- **Renforcer vos liens avec les habitants de la commune** : facilitez les contacts et créez de nouvelles synergies.
- **Bénéficier d'un outil de communication gratuit**

À noter que l'annuaire papier, présent dans les éditions de janvier du Mag, sera réalisé à partir des informations que vous indiquerez sur le site internet !

## COMMENT PROCÉDER ?

C'est simple et rapide ! Rendez-vous sur le site internet [www.jarzevillages.fr](http://www.jarzevillages.fr) et suivez les instructions. Un formulaire en ligne vous permettra de renseigner toutes les informations nécessaires.



### Pour les entreprises :

Accueil > Découvrir > Économie  
Locale > Inscription dans l'annuaire

### Pour les associations

Accueil > Sortir > Associations  
> Inscription dans l'annuaire



Après validation, votre publication apparaîtra dans l'annuaire concerné.

# NOUVEAU Portail Famille !

Pour la rentrée scolaire 2024/2025, les inscriptions aux services périscolaires municipaux (accueil périscolaire matin et soir et pause méridienne) sont réalisées sur une plateforme dédiée accessible depuis notre site internet.

Cet espace vous permet de gérer l'inscription, la réservation, de consulter vos factures et de les payer en ligne.

### Pour les nouvelles inscriptions :

Contactez Aurélie CHATEL

☎ 06 29 50 04 55

✉ [servicesperiscolaires@jarzevillages.fr](mailto:servicesperiscolaires@jarzevillages.fr)



# La commercialisation se poursuit sur le secteur Bellevue les Argouls

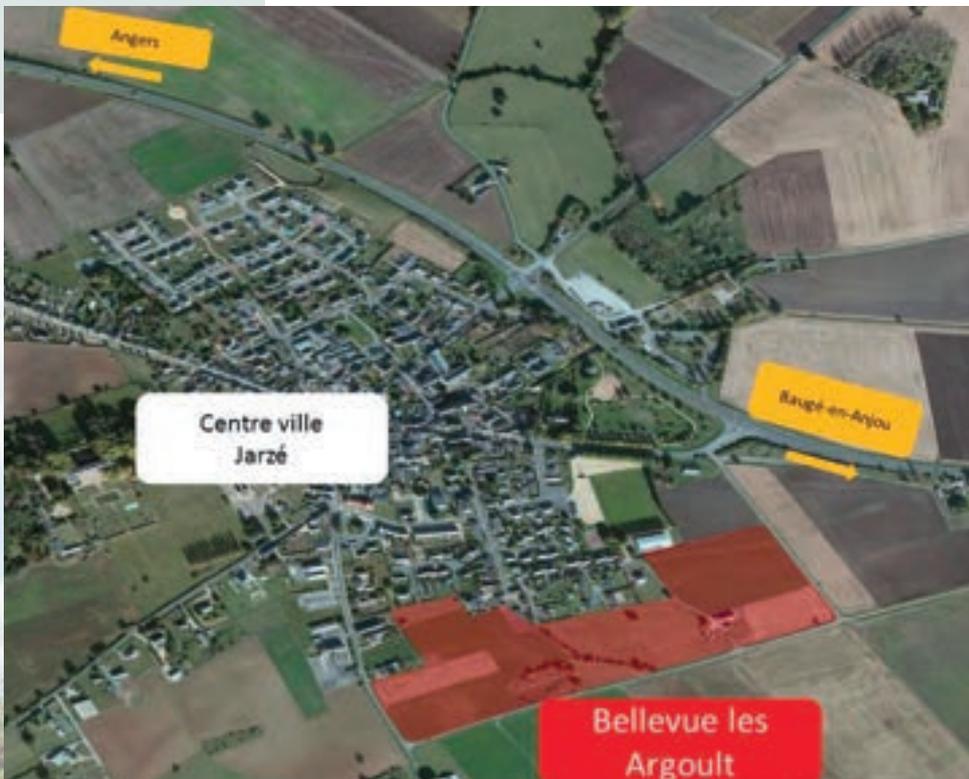
D'une emprise de 10 hectares, situé dans la frange Sud du bourg, à côté des équipements sportifs, ce quartier est particulièrement bien desservi par les infrastructures routières.

Séparé en deux entités, le site de Bellevue à l'Ouest et celui des Argouls à l'Est, le secteur s'inscrit dans un environnement rural de qualité fait de vergers et de belles lignes bocagères arbustives et arborées que le projet entend préserver.

L'aménagement de ce nouveau quartier doit répondre à de nombreux enjeux identifiés dans les documents d'urbanismes, PLU et SCOT notamment. Il s'agit en effet de pouvoir continuer à accueillir de nouveaux habitants afin de consolider le poids démographique de la commune sans être tributaire des constructions au coup par coup non maîtrisables. Connecté au cœur de ville, le site doit offrir les moyens nécessaires à de nouvelles liaisons plus douces et moins tournées vers la voiture.

## LE PROJET

Viabilisée en 2022-2023, la première phase du quartier se concentre sur le secteur des Argouls. Elle se compose de 21 terrains à bâtir avec des tailles de parcelles de 450 m<sup>2</sup> environ et deux îlots de 10 logements (4 logements groupés et 6 intermédiaires) confiés à Maine-et-Loire Habitat et aujourd'hui livrés. L'aménagement du quartier est calé sur un principe intangible, celui de maintenir les perspectives visuelles jusqu'au clocher de l'église. Deux grands parcs paysagers seront réalisés, notamment en partie basse du site afin de recueillir les eaux de pluie. Le quartier sera ponctué de petites places et placettes afin de favoriser la convivialité et les espaces de rencontre entre voisins.



**BELLEVUE LES ARGOULTS**  
**JARZE-VILLAGES**  
 Au 01 août 2024

LOGEMENTS LIVRES	10 logts
TERRAINS VENDUS / LOGEMENTS EN TRAVAUX	4 logts
TERRAINS EN COMPROMIS	1 logt
TERRAINS EN OPTION	2 logts
TERRAINS DISPONIBLES	14 logts



LOT RÉF.	SURFACE TERRAIN	PRIX TTC	FRAIS DE NOTAIRE ESTIMÉS
6	467	47 634,00	4 380,00
8	727	74 154,00	6 000,00
9	474	48 348,00	4 430,00
10	564	57 528,00	5 000,00
11	546	55 692,00	4 890,00
12	547	55 794,00	4 890,00
16	464	47 328,00	3 560,00
23	585	59 670,00	5 130,00
25	415	42 330,00	4 050,00
26	449	45 798,00	4 270,00
36	497	50 694,00	4 570,00
37	482	49 164,00	4 480,00
38	485	49 470,00	4 500,00
39	539	54 978,00	4 850,00

Les terrains à bâtir sont vendus par Alter Cités, l'aménageur du quartier pour le compte de la ville. Ces terrains sont disponibles à partir de 42 330 €. L'équipe commerciale assure un suivi complet des dossiers, permettant un achat en toute sécurité. Tous les terrains sont libres de constructeurs, vous pouvez donc faire appel au constructeur ou au maître d'œuvre de votre choix.



**Pour tous renseignements**  
 Agence commerciale d'Alter  
 ☎ 02 41 27 02 70.





# LA MAISON DE SANTÉ

## EN CHIFFRES

280 m <sup>2</sup>	3 cabinets de médecine générale	1 cabinet d'infirmiers (2 bureaux)
1 cabinet d'ostéopathie	1 bureau supplémentaire	1 salle de repos divisible en 1 salle de repos et 1 bureau supplémentaire

## Espaces communs

2 salles d'attente, 2 sanitaires, 1 accueil, 1 local ménage, 1 local poubelles

## NOUVEL OUTIL POUR L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

**La maison de santé est bien sûr un nouvel outil pour les professionnels de santé qui l'intégreront.**

Elle permettra d'accueillir les patients dans des de bonnes conditions en un lieu central. **Mais c'est aussi un outil pour les autres professionnels de santé de la commune.** Cette maison sera le chef de fil de l'ensemble des espaces de santé implanté sur la commune : la pharmacie, le cabinet des dentistes et celui des kinésithérapeutes. Il semblait primordial, pour les élus de Jarzé villages, d'accompagner le fort dynamisme des professionnels de santé de la commune. Ces professionnels qui, depuis 2020, travaillent ensemble pour la réussite de ce projet.

### ■ Pharmacie Bachimont

Composée de deux pharmaciens et de deux préparatrices. Nous avons hâte de consolider les liens existants et de les renforcer par de nouveaux talents!

### ■ Amandine GUINEBERT & Clément LORAND — Kinésithérapeutes

Un duo de kinésithérapeutes motivés pour vous accompagner!

### ■ Cabinet Evident, 4 chirurgiens dentistes

Créé en 2017, le cabinet compte aujourd'hui 4 praticiens. Notre philosophie : une approche préventive et globale de la santé orale.



## LE CHANTIER AU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2024

Le chantier suit son cours et n'accuse aucun retard.



Accueil



Salle d'attente



Cabinet médical



Salle de pause

# LE DOSSIER



## LOCAUX DISPONIBLES

### La maison de santé intègre également deux bureaux supplémentaires.

Ceux-ci pourront accueillir d'autres professionnels de santé, à l'année ou à la permanence, de manière à étoffer l'offre paramédicale de notre commune. Un de ces deux bureaux sera disponible dès l'ouverture de la maison.

Le second pourra être pris sur la salle de convivialité en ne nécessitant que quelques petits travaux. (La porte est déjà prévue dans le mur actuel, les réseaux sont déjà séparés, seule la cloison devra être réalisée.)

*« Comme pour les médecins généralistes, le bouche à oreille reste le moyen le plus efficace. N'hésitez pas à diffuser cette information en orientant les personnes intéressées vers la mairie. »*

**Sylvie HEUVELINE**

Adjointe au maire en charge du suivi de ce projet



## RECHERCHE DE MÉDECIN TRAITANT

Depuis plusieurs mois déjà, les élus municipaux sont à la recherche active de médecins généralistes pour notre commune.

Bien qu'elle ne garantisse en rien une installation, la maison de santé est un argument de poids, essentiel et indispensable. Cette recherche se réalise

en partenariat avec Michel GUILLEUX, médecin généraliste de Jarzé. Une plaquette « **Devenez médecin généraliste à Jarzé Villages** » est en cours de diffusion.

*« En complément de notre travail sur des sites et réseaux spécialisés, je sais pouvoir compter sur chaque habitant de Jarzé Villages pour participer à cette recherche. La plaquette est disponible sur le site internet de la ville à cet effet. »*

**Sylvie HEUVELINE**

*Adjointe au maire en charge du suivi de ce projet*

Scannez-moi pour en savoir plus!



## COMITÉ DES FÊTES DE LUÉ-EN-BAUGEOIS

Le Comité des fêtes de Lué-en-Baugeois a remis le 26 juin dernier deux chèques à la ligue contre le cancer.

Un de 1098 € suite à l'organisation d'une soirée théâtre le 10 février 2024. La troupe « Rives aux éclats » a joué au profit de la ligue contre le cancer en collaboration avec le Comité des fêtes. Une nouvelle soirée est prévue le samedi 8 février 2025.

Le deuxième chèque de 3288 € suite aux courses de l'espoir et marches solidaires organisées lors de la fête du muguet du 5 mai 2024.

Le comité des fêtes est heureux de participer à la lutte contre le cancer soutenant la recherche, la prévention et aider face à la maladie.



## PREMIER ATELIER CITOYEN À LUÉ

Mi-juillet, quelques élus et anciens élus ont décidé d'organiser un chantier citoyen dans le cimetière de Lué-en-Baugeois.

L'entretien de quelques emplacements délaissés dont les hautes herbes dénaturaient le site et surtout menaçaient de disperser des graines.

Merci aux participants qui, dans la bonne humeur, ont rondement mené à terme ce chantier.



## BONNE RETRAITE FABIOLA

Après plus de 29 années passées auprès des enfants de l'école du Grand Noyer, élus, collègues, parents, enfants, nous vous remercions, Fabiola, pour votre rigueur, votre professionnalisme et votre sens du partage. Nous vous souhaitons une retraite heureuse, sereine et remplie de projets !



## BRUITS DE VOISINAGE

Les dispositions de l'arrêté préfectoral du 4 juin 2024 précisent que les activités réalisées par les particuliers en dehors de tout cadre professionnel et susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectuées que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



**Retrouvez l'arrêté complet**

(espace public, activités de loisir et sportives, activités professionnelles et agricoles, bruits de chantier...)

## MEILLEUR APPRENTI DE FRANCE

Le 31 mai dernier, lors de la remise des prix départementaux aux meilleurs apprentis de France, **Léni LEGRAND**, jeune de Jarzé Villages et apprenti dans l'entreprise ABM de Noyant-Villages, a ainsi reçu la médaille d'or au concours départemental et régional dans la catégorie « Technicien d'usinage ».

**Toutes nos félicitations à Léni. Nous lui adressons tous nos encouragements pour la suite de ses études et pour le concours national qui se déroulera en septembre/octobre 2024.**

*Léni LEGRAND avec diplôme et médaille en compagnie de Cédric JOUSSAUME, maire délégué de Jarzé.*



## LES CIMETIÈRES PASSENT AU VERT !

Depuis quelques années, la gestion et l'entretien des cimetières a évolué notamment avec la parution de la loi Labbé destinée à bannir l'usage des produits chimiques dans les espaces publics.

Cette loi, votée en 2014, interdit l'utilisation des produits phytosanitaires dans les cimetières depuis 2022. La mise en place d'une démarche écologique dans les cimetières est difficile, puisque dans les mœurs le moindre brin d'herbes est perçu par les familles comme un abandon ou un manque de respect des défunts. Cependant, il est primordial d'agir pour préserver notre environnement. De nombreux essais d'entretien se sont avérés inefficaces et chronophages. Volontairement, en semant de l'herbe et en laissant la végétation spontanée s'implanter, nos cimetières vont progressivement s'enherber et devenir verts.

Nous avons bien conscience que l'entretien de ces espaces est encore à ajuster et travaillons sur ce point. Nous vous demandons de bien vouloir être un minimum indulgent envers nos services et vous remercions de votre compréhension.

## LA COMMUNE ADOPTE LA VAPEUR !

Après les produits chimiques, le gaz et le désherbage vapeur réalisé par une entreprise, la commune continue d'innover et investit dans sa propre machine vapeur : un équipement plus maniable et moins coûteux !

### Comment ?

L'eau est chauffée à très haute température puis la vapeur est projetée grâce à deux lances. La chaleur détruit les cellules végétales, éliminant ainsi les plantes indésirables.

### Pourquoi ?

Nous sommes toujours à la recherche d'une alternative aux produits chimiques, qui ne sont plus du tout utilisés sur la commune, alliant efficacité et simplicité de mise en œuvre.

- **Sécurité** : aucun danger pour la santé, aucun risque de départ de feux, aucune pollution de sols.
- **Efficacité** : méthode détruisant également les graines en surface. Efficacité visible après deux à trois passages.
- **Précision** : dirigé avec précision sur les zones à traiter, il évite d'endommager les plantes désirées.



## NOUVELLE ENTREPRISE DE COACHING...

Depuis janvier 2024, Stéphanie Quinvéros vous propose ses services de coach carrière indépendante. Stress, surmenage, manque de reconnaissance, ennui... sont souvent des éléments qui poussent à se questionner sur son avenir professionnel. Stéphanie intervient dans ce cadre pour aider les salariés à retrouver sens et motivation.

Un bilan de compétences, c'est idéal pour faire le point sur sa carrière et donner un nouvel élan à sa vie professionnelle. Elle propose également un service d'aide à la recherche d'emploi : optimisation de CV, conseils candidatures et préparation aux entretiens.

Les séances d'accompagnement se font au Cap Créateurs situé à Baugé en Anjou, mais sont également possible à distance.



**Stéphanie Quinvéros**  
Coach Carrière  
ASàP Coaching  
www.asap-coaching49.com  
0673 23 99 12

## LA MAIRIE ET SON AVANCÉE

2023

Janvier — Choix de l'emplacement et échanges avec l'Architecte des Bâtiments de France  
septembre — Consultation de l'architecte

2024

Février — Choix du cabinet d'architecture Scheubel & Genty  
Avril — Présentation de l'Esquisse  
Juin — Présentation de l'Avant-Projet sommaire

**août/septembre — Premiers échanges avec l'Architecte des Bâtiments de France**

**Septembre — Présentation de l'Avant-Projet détaillé**

Octobre — Dépôt du Permis de construire

2025

Consultation des entreprises  
Début des travaux

2026

Livraison de la nouvelle mairie

## ENTRETIEN DES HAIES

Arbres et arbustes ont bien poussé et les haies des propriétés privées bordant les routes et chemins se révèlent dangereuses pour la sécurité et entravent la circulation et réduisent la visibilité.

La commune rappelle donc aux propriétaires riverains l'obligation de tailler et entretenir ses haies et plantations en bordure de domaine public. Leur responsabilité pourrait être engagée si un accident survenait. Rappel des obligations des propriétaires riverains :

- **Élaguer ou couper régulièrement** les plantations à l'aplomb des limites, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas la signalisation.
- **Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs** (EDF, téléphonie, éclairage public)
- **Branches et racines avançant sur son emprise doivent être coupées** par les propriétaires ou exploitants, dans des conditions sauvegardant la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Pour les locations, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

Cet automne, un bilan sera réalisé sur le linéaire des haies et plantations privées non élaguées en limite de voies et chemins communaux. Il vous est donc demandé si vous êtes concerné d'intervenir au plus vite. La mairie adressera une injonction de faire aux propriétaires concernés. En cas de mise en demeure sans résultat, les travaux d'élagage seront ordonnés par la mairie, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

**Nous ne souhaitons pas en arriver là et comptons sur le civisme de chacun !**

### À l'attention des riverains

**Les riverains doivent obligatoirement : tailler leurs haies à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voir moins, là où le dégagement de la visibilité est indispensable.**

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire ou au locataire, qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.  
Ce, afin notamment de faciliter le passage des piétons et des camions de ramassage des ordures ménagères.



**Les déchets verts doivent être apportés à la déchetterie.**

VIE AGRICOLE

# Le Comice Agricole à Jarzé, retour en images

40

laboureurs

70

bénévoles

320

repas servis



## PÊLE-MÊLE



6 avril — Atelier citoyen à Jarzé



13 avril — Repas des aînés



20 avril — Troc Plantes Troc Livres à La Grange



8 mai — Cérémonie au cimetière de Jarzé



14 mai — Remise des clés des nouveaux logements sociaux des Argoults



25 mai — Vernissage de l'exposition de Marie-Christine LUCIEN à la Bibliothèque de Jarzé



31 mai — TerTer, entretien végétal par la compagnie Sérafine au Lac de Malagué



1<sup>er</sup> juin — Portes ouvertes à la bibliothèque de Chaumont-d'Anjou



8 juin — Inauguration du parc photovoltaïque à Beauvau



10 juin — Visite de l'Assemblée Nationale, jour de dissolution



21 juin — Honoré, vie balzacienne, par le Nouveau Théâtre Populaire au château de Jarzé



28 juin — Audition des élèves de la Lyre Jarzéenne



28 juin — Fête de la musique à Beauvau



13 juillet — Feu d'artifice

### Horaires de la mairie et contact

Lundi de 8 h 30 à 12 h

Mardi de 8 h 30 à 12 h — de 14 h à 17 h 30

Mercredi de 8 h 30 à 12 h

Jeudi de 8 h 30 à 12 h

Vendredi de 8 h 30 à 12 h — de 14 h à 17 h 30

☎ 02 41 95 40 03 — ✉ [mairie@jarzevillages.fr](mailto:mairie@jarzevillages.fr)